

**ARC - Assemblée générale du 23 juin 2020**  
**Fiche de présentation du candidat.e au Conseil d'administration**

Adhérent collectif       Adhérent individuel

N° d'adhérent : 92PC27911      Année d'adhésion : .....2018  
Postulant-e, Nom : LEPRETRE ..... Prénom : VALERY  
Nom et adresse de la copropriété : 163 avenue de la République, 92120 Montrouge  
.....  
.....  
Téléphone : 0670384634 ..... Adresse mail : residence-windsor@hotmail.fr  
Nombre de lots principaux dans la copropriété : 22 .....  
Rôle dans le conseil syndical : Président ..... Depuis quand ? : 2010 .....

Principales initiatives prises pour votre copropriété : .....  
10 ans de procédure judiciaire à l'encontre du promoteur  
Négociations pour la remise en état (gracieuse) de la cabine d'ascenseur par Otis, suite à de  
nombreux non respect de contrats, de tentatives de facturations frauduleuses, liste non exhaustive.

La ou les raisons qui vous ont décidé à faire acte de candidature : J'ai constaté en 10 ans de participation  
au CS combien étaient déséquilibrés les rapports entre les copropriétaires, les syndics, les  
promoteurs, les assurances (DO) et parfois les prestataires. Je propose ma candidature dans  
le but de renforcer les actions de l'ARC auprès des autorités pour aider les copropriétés et  
modifier les rapports de force en faveur de ces dernières.

Quel apport ou activité souhaitez-vous exercer au sein du futur conseil d'administration : .....  
Exercant la profession d'ingénieur en informatique, je pourrais conseiller l'ARC sur les outils  
nécessaires qui aideront les copropriétés dans leur gestion quotidienne, qui permettront une  
remontée de données afin d'établir des statistiques pertinentes. Ainsi, l'ARC gagnera en efficacité et  
pourra décider des politiques à mener de façon plus précise.....

Expression libre : Je pense qu'il est essentiel que l'ARC propose ou appuie toutes mesures qui aideront  
les copropriétés à développer une gestion "verte", particulièrement dans les zones de grande  
densité. Les copropriétés se doivent d'influer sur la vie locale, collaborer entre elles, en plus  
d'assurer leur propre gestion.

Fait à Montrouge ..... le 08/05/2020 .....

Signature :



**A remplir et renvoyer au Président avant le 11 mai 2020 à l'adresse suivante :**  
**G. Andrieux 14, quai de la Loire – 75019 Paris**